

## **Retour à l'école et à la garderie pour les enfants atteints d'une maladie respiratoire**

Nous comprenons que la rentrée scolaire inquiète bien des parents de patients de l'Hôpital de Montréal pour enfant, et nous voulons présenter aux familles des recommandations claires pour les aider à mieux comprendre quels patients ne devraient pas retourner en classe.

La majorité des enfants suivis au service de Médecine respiratoire à l'Hôpital de Montréal pour enfants **peuvent aller à l'école** et ne devraient pas développer de symptômes graves de la COVID-19. Cependant, il existe des cas de santé particuliers, ou des enfants atteints de formes graves de maladies qui pourraient être plus touchés par la COVID-19. Comme nous l'expliquons ci-dessous, nous recommandons à ces enfants de rester à la maison. **Veillez noter que seuls les enfants qui répondent aux critères énoncés dans ce document pourront avoir une note du médecin.**

Pour les enfants qui retournent à l'école, il est essentiel d'avoir une bonne hygiène, de respecter les règles de distanciation physique et de se laver souvent les mains à l'eau et au savon pendant 20 secondes.

Les frères et sœurs en bonne santé peuvent aussi retourner à l'école. Évidemment, ils doivent appliquer les bonnes pratiques d'hygiène, incluant la distanciation physique à l'école et un bon lavage des mains à leur retour à la maison.

Si nous pensons que votre enfant peut retourner à l'école, vous pouvez vous-même retourner au travail. Si nous recommandons plutôt à votre enfant de rester à la maison, vous pouvez tout de même retourner au travail, mais vous devrez appliquer les bonnes pratiques d'hygiène, incluant la distanciation physique au travail et le lavage efficace des mains, en plus de prendre une douche et de changer de vêtements à votre retour à la maison.

Pour simplifier les choses, nous souhaitons aborder les maladies les plus courantes chez les enfants que nous suivons.

### **Asthme**

**La plupart des enfants qui souffrent d'asthme peuvent aller à l'école.** Cela inclut les enfants qui prennent des médicaments en inhalation pour l'asthme ou du montelukas, et les enfants qui reçoivent des injections contre l'asthme.

La Société canadienne de thoracologie a publié récemment des lignes directrices concernant l'asthme et la COVID-19 : [https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/Final\\_CTS-COVID-19-Asthma-Position-Statement.pdf](https://cts-sct.ca/wp-content/uploads/2020/04/Final_CTS-COVID-19-Asthma-Position-Statement.pdf) (en anglais seulement).

Il y a aussi une publication conjointe de l'Association des Allergologues et Immunologues du Québec, de l'Association des pédiatres du Québec et de l'Association des pneumologues de la province de Québec : <https://pq.poumon.ca/wp-content/uploads/2020/05/Position-commune-enfants-asthmatiques-et-d%C3%A9confinement-2020-05-04.pdf>

### **Qui ne devrait pas aller à la garderie ou à l'école?**

- Les enfants qui doivent consulter souvent à l'urgence (une fois tous les 1 à 2 mois) ou qui sont souvent hospitalisés (2 fois ou plus par année) devraient rester à la maison.
- Les enfants qui ont été admis à l'USI (unité de soins intensifs) pour des problèmes d'asthme au cours des 12 derniers mois devraient rester à la maison.
- Les enfants qui prennent régulièrement de la prednisone pour l'asthme (tous les jours ou tous les deux jours pendant des mois) devraient rester à la maison. Cela inclut les comprimés ou les sirops de prednisone, prednisolone, dexaméthasone ou cortisol.

### **Fibrose kystique**

Jusqu'à présent, les données internationales obtenues n'ont pas montré de problèmes majeurs chez les personnes atteintes de fibrose kystique. Il y a toutefois certaines personnes atteintes de fibrose kystique qui devraient rester à la maison :

- Les enfants dont la fonction pulmonaire est inférieure à 60 % (votre infirmière peut vous dire ce qu'il en est si vous ne le savez pas);
- Les enfants dont la fonction pulmonaire a considérablement diminué récemment;
- Les enfants qui sont souvent hospitalisés.

### **Dysplasie broncho-pulmonaire, autre maladie pulmonaire chronique du jeune enfant**

Les enfants des groupes suivants devraient rester à la maison :

- Les enfants de moins de deux ans qui ont cessé l'oxygène depuis moins d'un an
- Les enfants qui sont souvent hospitalisés;
- Les enfants qui ne tolèrent pas les infections virales, se traduisant souvent par une visite à l'urgence ou à une hospitalisation;
- Les enfants dont la fonction pulmonaire est inférieure à 60 %.

Les enfants atteints d'atrésie œsophagienne et de fistule trachée-œsophagienne (réparée) qui ne répondent pas aux critères mentionnés ci-haut peuvent aller à l'école.

Veuillez consulter la section sur l'asthme si votre enfant plus vieux fait de l'asthme.

### **Enfants qui ont besoin d'oxygène ou d'assistance respiratoire**

- Si votre enfant reçoit de l'oxygène pendant une partie de la journée ou de la nuit, ou s'il a besoin d'un moniteur de saturation en oxygène, il devrait rester à la maison.

- Si votre enfant a une maladie neuromusculaire qui requiert une ventilation invasive ou non invasive le jour ET la nuit, il devrait rester à la maison
- Si votre enfant a subi une trachéotomie ou a besoin d'assistance respiratoire invasive en continu, il devrait rester à la maison.

Les enfants sous CPAP en raison d'apnée obstructive du sommeil **peuvent aller à l'école et à la garderie si c'est leur seul problème de santé.**

## **Dyskinésie ciliaire primitive**

Nous ne savons pas comment les personnes atteintes de cette maladie réagiront à la COVID-19. Votre enfant devrait rester à la maison s'il est souvent hospitalisé ou si sa fonction pulmonaire est inférieure à 60 %.

## **Anémie falciforme**

Veillez consulter les recommandations du service d'hématologie de l'Hôpital de Montréal pour enfants :

[https://www.hopitalpourenfants.com/sites/default/files/retour\\_a\\_lecole\\_ou\\_a\\_la\\_garderie\\_pour\\_les\\_enfants\\_atteints\\_de\\_cancer\\_ou\\_dune\\_maladie\\_du\\_sang.pdf](https://www.hopitalpourenfants.com/sites/default/files/retour_a_lecole_ou_a_la_garderie_pour_les_enfants_atteints_de_cancer_ou_dune_maladie_du_sang.pdf)

## **Autres maladies**

Si votre enfant a l'un des problèmes de santé indiqués ci-dessous, il devrait rester à la maison :

- Sa fonction pulmonaire est inférieure à 60 %;
- Il ne tolère pas les infections virales et fait de fréquentes visites à l'urgence (une fois tous les 1 ou 2 mois) ou est souvent hospitalisé (2 fois ou plus par année);
- Il est immunodéprimé.

Si votre enfant souffre d'une autre maladie et que vous avez des questions, communiquez avec nous par téléphone au 514-412-4400, poste 22725, ou par courriel à [respmch@muhc.mcgill.ca](mailto:respmch@muhc.mcgill.ca).